Reflets

N°131

Le magazine de l'information municipale - Mars 2009

www.mairie-vaux-le-penil.fr

La Police Municipale,
au service des Pénivauxois

Dans ce numéro...

Qualiville confirmée p. 3

Framateq se sent bien à Vaux-le-Pénil p.5

Susheela Raman en concert p.6

Géothermie : Vaux-le-Pénil se mobilise

Plus de 700 personnes ont assisté le 8 février dernier au conseil municipal extraordinaire convoqué suite à la condamnation de notre commune par le tribunal de grande instance de Melun à verser 2,7 millions d'euros (plus les intérêts) à la SA Unifergie, filiale du Crédit Agricole.

Ce fut l'occasion pour le maire Pierre Carassus de rappeler l'injustice faire aux Pénivauxois, victimes d'une manœuvre frauduleuse commise en 1984 par le maire de l'époque et son secrétaire général (le détail de l'affaire est exposé dans la Lettre du Maire de février, distribuée dans les boîtes aux lettres et disponible sur www.mairie-vaux-le-penil.fr).
Unanime, le conseil municipal a demandé aux Pénivauxois de signer massivement une pétition adressée aux dirigeants d'Unifergie et du Crédit Agricole, leur demandant d'ouvrir rapidement des négociations avec la municipalité de Vaux-le-Pénil.
À l'heure où ces lignes sont imprimées, plus de 1 500 habitants refusant le doublement des impôts ont signé cette pétition que vous pouvez vous procurer sur le site internet de la Ville, et qu'il vous est toujours possible de signer dans les accueils municipaux.
Parallèlement, Pierre Carassus a rencontré le 20 février, en compagnie de Jean-Claude Mignon, député-maire de Dammarie-les-Lys, et Colette Melot, sénateur de Seine-et-Marne, le PDG d'Unifergie, Laurent Pras. À la suite de cet entretien, la commission municipale de suivi et de mise en œuvre de ce dossier s'est réunie le 21 février. Pierre Herrero, Ginette Moreau, Anselme Malmassari, maires adjoints, Michel Berlan, Clodi Pratola et Jean-Claude Valot, conseillers municipaux, ont mandaté Pierre Carassus pour qu'il fasse une proposition transactionnelle à la société Unifergie. Nous vous tiendrons bien évidemment informés des suites de ce dossier capital pour Vaux-le-Pénil.

PS : Une erreur s'est glissée dans la troisième page de la Lettre du Maire de février. À la 8ème ligne, il faut lire "8 août 1984" et non "8 août 2004".

Plus de 1 500 Pénivauxois ont déjà signé la pétition

En vacances avec les services de la Ville

Une cinquantaine de jeunes de 10 à 17 ans ont participé, durant les vacances scolaires de février, aux activités que leur proposaient les services jeunesse et sports de la Ville. Au programme : atelier cuisine (voir photo), atelier sérigraphie, visite à la Cité des Sciences, cinéma, mais aussi squash, patinoire, piscine… De 17h à 19h, la Structure de la Ferme des Jeux a accueilli tous les jeunes inscrits ou non auprès du service jeunesse, qui ont pu jouer au billard et au baby-foot, ou discuter entre amis.

La Ferme des Jeux ne désemplit pas

La saison culturelle bat son plein à la Ferme. Après le **ciné-concer**t autour du film *Le Caméraman*, **le flamenco de Luis de la Carrasca** a enchanté le public. Etoile montante de la scène comique, **Sophia Aram** a présenté à guichets fermés son spectacle *Du Plomb dans la tête*. Quant aux cinéphiles, ils ont pu, pendant trois jours, dialoguer avec des professionnels du 7ème Art venus participer au festival *"Rencontres avec..."*

Carnaval et Saint Valentin à la Buissonnière

L'association antillaise Fey Fouyapen a organisé **le 14 février** un carnaval créole haut en couleur. On a chanté, on a dansé jusqu'à une heure tardive, en reprenant des forces grâce aux délicieuses spécialités antillaises proposées aux participants.

Qualiville : certification confirmée !

Un an après avoir obtenu la certification Qualiville de la part de l'AFAQ (Association Française d'Assurance Qualité), notre commune a reçu la confirmation annuelle de l'organisme certificateur, au terme d'une inspection réalisée le 22 janvier par l'un de ses représentants. 26 communes de France, sur un total de plus de 36 000, ont obtenu le label à ce jour.

Car les normes Qualiville sont très strictes. Autour de la Mairie centrale / État civil, de la Police Municipale et des Services techniques, une quarantaine d'agents municipaux directement impliqués dans la démarche respectent scrupuleusement un cahier des charges et s'emploient à améliorer sans cesse l'accueil des usagers – au guichet comme au téléphone. Exemples : pas plus de trois sonneries avant de décrocher, confidentialité et propreté des accueils municipaux, délais de réponse à respecter, qu'il s'agisse du courrier ou des interventions d'urgence sur la voirie.

La qualité des renseignements donnés aux administrés fait l'objet d'un soin particulier : précision, objectivité, égalité de traitement sont les critères requis, pour lesquels une organisation méthodique du travail s'avère indispensable. Une signalétique claire a été généralisée dans tous les accueils afin de faciliter les démarches des Pénivauxois.

« La confirmation de 2009 est pour ainsi dire plus importante que la certification obtenue en 2008 », précise Olivier Jacob, conseiller municipal délégué au personnel, *« car elle indique que l'exigence, la rigueur impliquées par Qualiville sont maintenant devenues habituelles pour les agents municipaux. Nous ne demandons pas seulement à ceux-ci d'être souriants et aimables, mais aussi de faire preuve de professionnalisme dans l'accomplissement de leurs tâches. La confirmation de la certification constitue une reconnaissance de la qualité de leur travail. Félicitations à toutes et à tous ! »*

Accueil en Mairie principale

Travaux en cours

Embellissement du cimetière. Courant février, les services techniques de la Ville ont planté des végétaux tout le long du périmètre du mur du cimetière communal. Sur quelque 400 mètres ont été mis en terre des bambous, rubus, charmilles et autre lierre qui habilleront à terme la totalité des murs extérieurs puis intérieurs. Dans le même temps, différents massifs ainsi que des rosiers ont été plantés à proximité de la Maison des Associations.

Courant mars, les trottoirs qui longent le cimetière vont être rénovés et recouverts de sable stabilisé. Des petits plots de bois seront installés afin d'interdire le stationnement intempestif des voitures et faciliter ainsi la circulation des piétons, nombreux à emprunter ce cheminement.

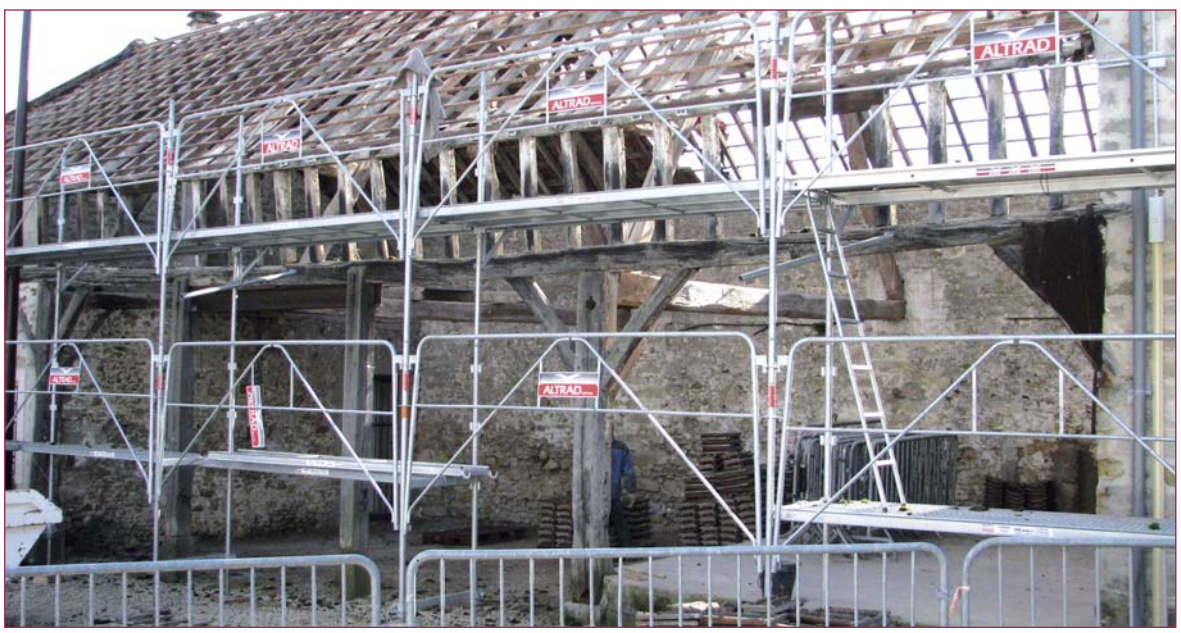

Aménagement du hangar de la Ferme des Jeux. Celui-ci sera transformé en salle multiactivités d'une surface de 90 m², propre à accueillir des réunions ou de petits spectacles. Le bâtiment sera fermé par un rideau en verre. La région subventionne les travaux à hauteur de 40%. L'achèvement des travaux est prévu pour le milieu du printemps.

Journée portes ouvertes du SMITOM-LOMBRIC

Samedi 4 avril 2009, de 10h00 à 16h00

Comme chaque année, le SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères)-LOMBRIC organise une journée "portes ouvertes" permettant de visiter ses installations situées rue du Tertre de Chérisy, à Vaux-le-Pénil. Au cours de cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine du développement durable, le public pourra visiter librement le centre de tri et l'unité de valorisation énergétique de Vaux-le-Pénil.

La visite de ces installations sera ponctuée de nombreuses animations. Ainsi, dans un village de stands, chacun pourra découvrir ce qu'il advient des matières triées. Pour ce faire, les entreprises qui reprennent les matériaux traités (plastiques, métal, papier…) présenteront leur activité.

Enfin, le SMITOM-LOMBRIC sensibilisera à son action en faveur de la réduction des déchets à la source par l'animation d'un stand consacré au compostage. Cette journée conviviale sera l'occasion de répondre à toutes les questions du public et de présenter des équipements à la pointe du progrès.

Nous vous attendons nombreux !
Renseignements : 01 64 83 58 96.

« 660 »

le chiffre du mois

Exprimée en kilos, c'est la quantité de papiers collectés depuis octobre aux accueils municipaux pour être recyclés.

La Police Municipale, au service des Pénivauxois

***« Chez nous, on sait à quelle heure la journée commence, mais on ne sait jamais quand elle finit »*. Cette remarque de Laurent Bernaudeau, responsable de la Police Municipale, traduit bien les exigences propres à ce service public.**

Veiller à la sécurité des enfants et des parents à la sortie des écoles ? C'est l'une des tâches des agents de la PM. Être vigilants sur les règles de stationnement, surveiller la vitesse des automobilistes au moyen de contrôles radar, effectuer des patrouilles, y compris en VTT pour accéder aux secteurs ruraux de Vaux-le-Pénil : ces missions sont aussi les leurs.

Signaler la non-conformité réglementaire de certains chantiers, dresser des constats en cas d'accidents ou de dégradations des bâtiments publics, intervenir lorsque surgissent des problèmes de voisinage font également partie de leur quotidien. Enfin, comme le prévoit le Code de procédure pénale, crimes et délits sont du ressort de la police municipale. *« Il n'y a pas deux journées pareilles »*, résume Laurent Bernaudeau.

Autre service rendu aux Pénivauxois : la gestion des démarches administratives en vue de l'obtention des cartes d'identité, passeports, autorisations de sortie du territoire national pour les mineurs et attestations d'accueil d'étrangers. En 2008, 1 097 cartes d'identité, 657 passeports, 342 autorisations de sortie et 64 attestations d'accueil ont été délivrés à la PM de Vaux-le-Pénil. À noter que les agents se déplacent au domicile des personnes handicapées qui doivent effectuer l'une de ces démarches. Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone. D'autre part, la police assure la réception et l'enregistrement des objets trouvés - 167 en 2008.

Sécurité et prévention

Agents de police ou de surveillance, secrétaires en charge de l'accueil : au total 12 fonctionnaires assurent les tâches très variées de la PM, du lundi au samedi, et même certains dimanches. Ils disposent d'un véhicule et de trois VTT. On peut joindre le poste au téléphone de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 ; après cette heure, un message invite à composer le 17, qui met en relation avec le commissariat de Melun.

Bien que police nationale et municipale travaillent en étroite et bonne collaboration, *« force est de constater que dans le domaine de la sécurité comme dans d'autres, l'Etat s'est désengagé »*, déplore Pierre Herrero, Premier Adjoint notamment chargé de la sécurité et de la prévention. *« En 2003, la Ville avait mis un local à la disposition de la police nationale afin qu'elle y tienne des permanences régulières, mais elle a rapidement déserté les lieux. Notre police municipale doit donc assurer un service public de proximité à la fois rigoureux et répondant aux besoins des Pénivauxois. Elle est présente partout où existe un enjeu de sécurité publique, tout particulièrement en prévention, qui est la clef de l'avenir »*.

Des patrouilles régulières

Aussi la PM intervient-elle régulièrement au collège, qu'il s'agisse de sensibiliser les jeunes aux normes réglementaires concernant les deux-roues, au respect du code de la route ou à la prévention du racket. Elle est membre de plein droit du Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, mis en place en novembre dernier.

Femmes et hommes fortement impliqués dans leurs missions de service public, les agents de la Police Municipale contribuent grandement au bien vivre à Vaux-le-Pénil. Qu'ils en soient ici remerciés.

Plus de 2 000 cartes d'identité, passeports et autres attestations délivrés en 2008

Les bons conseils de la PM

Accueil du public : du lundi au samedi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

Accueil téléphonique (01 64 71 91 60) : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 ; passée cette heure, il faut composer le 17 pour entrer en communication avec le commissariat de Melun.

Le courrier adressé à la PM doit être déposé en Mairie centrale, qui le fera parvenir à son destinataire.

Respectons les règles de stationnement. Le stationnement fait l'objet d'arrêtés municipaux. Un stationnement gênant devient vite un stationnement dangereux. Le respect des règles est donc impératif, d'autant que, en centre-ville par exemple, 300 places de parking sont à la disposition des automobilistes dans un rayon de 300 mètres. La Police Municipale se montre particulièrement vigilante. À chacun de faire preuve de civisme, car les règles de stationnement sont aussi des règles de bonne conduite.

Respectons les limitations de vitesse. La Police Municipale procède régulièrement à des contrôles radar de la vitesse des automobilistes dans les rues de Vaux-le-Pénil. Les contrevenants sont passibles de lourdes amendes.

La nuit, en vélo, être vu c'est rester en vie. La Police Municipale constate encore trop souvent que certains cyclistes circulent la nuit dépourvus de système d'éclairage. Nous vous rappelons que ce dispositif est obligatoire et impératif pour votre sécurité. En cas d'infraction, vous êtes passible d'une contravention.

Soyons vigilants. Suite à une recrudescence nationale de vols par fausse qualité (faux policiers, agents EDF, des eaux, etc.), il est recommandé aux personnes contactées de :

- ne pas transmettre de renseignements personnels par téléphone ;
- demander la carte de fonction des agents qui se présentent au domicile ;
- ne pas faire rentrer ces personnes chez soi ;
- ne pas hésiter à contacter la police municipale ou la police nationale en composant le 17 ;
- effectuer un dépôt de plainte en cas de vol.

Opération Tranquillité vacances. Chaque été, il est recommandé de remplir un formulaire à la PM avant un départ en vacances. Pendant votre absence, les polices nationale et municipale incluront votre domicile dans leurs patrouilles. À votre retour, vous recevrez le relevé exact des patrouilles effectuées. En 2008, 300 logements de Vaux-le-Pénil ont ainsi fait l'objet d'une surveillance particulière.

Opération prévention routière au collège La Mare aux Champs

Souvenirs sans nostalgie

Rencontre avec Rémi Gilet, président de la FNACA

Lui aussi a eu 20 ans dans les Aurès… À l'âge des rêves et souvent de l'insouciance, Rémi Gilet crapaütait d'oued en djebel, revêtu de l'uniforme de l'armée française. Conscrit en Algérie de 1958 à 1959 alors que la guerre battait son plein d'horreur, il a gardé des souvenirs qu'il ne livre qu'avec parcimonie, presque à regret. Arrivée à Colomb-Béchar dans un train brinquebalant, premier accrochage dès le lendemain, le sable qui s'insinue partout, la chaleur oppressante, et des morts, des deux côtés…

De retour en France, Rémi Gilet a vite tourné la page. Installé à Vaux-le-Pénil depuis 1966, cet ancien rotativiste de la République de Seine-et-Marne, aujourd'hui à la retraite, a fait partie en 1970 des membres fondateurs du comité local de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie). Ils sont une centaine dans notre commune, 370 000 au niveau national, ce qui fait de la FNACA la première association d'anciens combattants en France. Elle défend les intérêts moraux et matériels de ses membres et a institué le 19 mars, date du cessez-le feu proclamé en 1962 par le général Ailleret suite à la signature des accords d'Evian, journée du souvenir des anciens d'Algérie. De très nombreuses communes s'associent à cette commémoration.

« On ne parle jamais de la guerre quand on se retrouve entre nous », constate Rémi Gilet. *« Aujourd'hui, quand j'y pense, je me demande bien pourquoi on l'a faite. Quelle dramatique inutilité ! »*. De fait, la nostalgie guerrière n'est pas le genre de l'association, qui organise chaque année à Vaux-le-Pénil de très paisibles lotos et concours de belote. Sans oublier un repas et une sortie.

Rémi Gilet n'a qu'un regret : que les enfants et les jeunes ne soient pas présents à la cérémonie du 19 mars. Car la FNACA s'est fixé comme objectif de transmettre le souvenir de la guerre d'Algérie aux générations futures, pour mieux leur inspirer la paix et la réconciliation.

Déroulement de la cérémonie du 19 mars

10h30 : rassemblement devant la Mairie, départ en cortège vers le square du 19 mars 1962

10h45 : départ en cortège de la Mairie en direction du cimetière

10h55 : cérémonie au cimetière

11h05 : remise de médailles à Gérard André et Gérard Hennecart en salle du Conseil Municipal

Framateq se sent bien à Vaux-le-Pénil

Elle était encore, il y a deux ans, dans la zone industrielle du Clos Saint Louis, à Dammarie-les-Lys. Mais l'entreprise Framateq ne s'y sentait guère à l'aise, car elle souffrait de l'enclavement et du peu de visibilité du site. C'est pourquoi elle a décidé de s'installer à Vaux-le-Pénil, dans la ZAC du Tertre de Cherisy, où elle a ouvert ses nouveaux locaux en avril 2007. *« Nous sommes maintenant sur une voie de circulation importante, la route de Montereau, d'un accès facile, et nous disposons d'un terrain suffisamment étendu : 14 000 m² dont 1 690 m² pour les locaux »*, explique Jean-Marc Cosson, directeur technique.

Appartenant au groupe franco-allemand Metalac, spécialisé dans la fabrication d'engins pour le BTP, Framateq Île-de-France assure l'interface entre le constructeur et les concessionnaires. L'entreprise pénivauxoise assure aussi l'entretien et la réparation des engins, ainsi que la formation des conducteurs. Entre les bureaux et les ateliers, 32 personnes travaillent sur le site.

Si 2008 a été une bonne année pour le groupe, *« il est difficile de faire des pronostics pour 2009 »*, remarque prudemment Jean-Marc Cosson. *« Notre machine pour travaux urbains, à la fois compacte et polyvalente, se démarque des produits standards. C'est notre principal atout commercial »*. L'installation de Framateq à Vaux-le-Pénil démontre en tous cas que notre commune offre des conditions favorables au développement d'activités industrielles et commerciales.

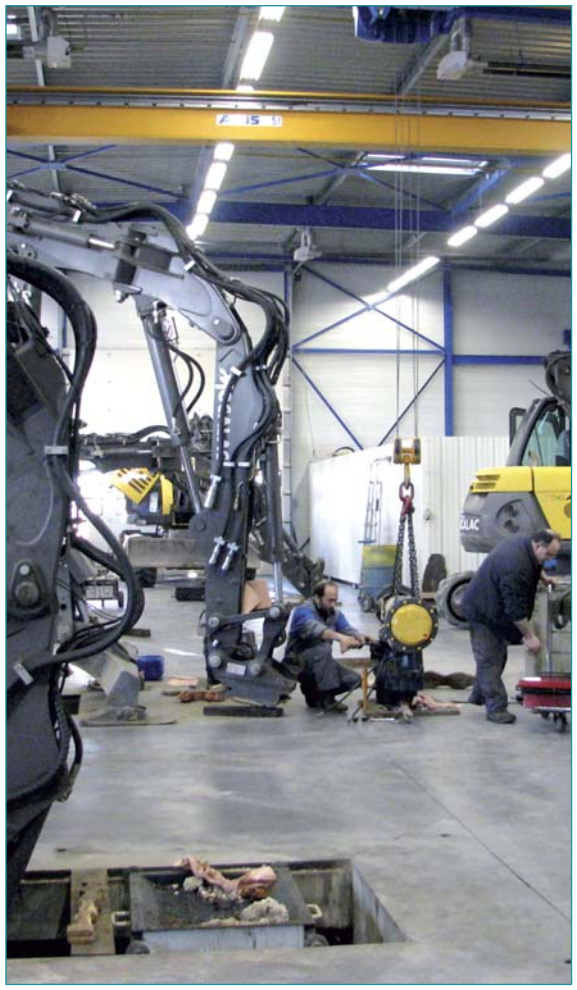

Les brèves du commerce

Marmara 2 prend la succession du Jardin du Sud à la Cheriseraie. Pizza, grillades, kebab, sur place ou à emporter, en plat unique ou en formules.
Ouvert tous les jours (01 64 52 69 02).

Le site Internet de Vaux Commerces est désormais en ligne. Toute l'actualité des commerçants pénivauxois est à portée d'un clic : www.vaux-commerces.com

L'Atelier de Martine a ouvert ses portes en centre-ville, rue des Carouges, dans un local municipal entièrement réfectionné pour pouvoir accueillir une activité commerciale. Confection sur mesure (hommes et femmes), retouches, rideaux et doubles rideaux, repassage sont proposés par Martine à sa clientèle. Du mardi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 18h15 ; le samedi de 9h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Trois Petits Points et Cie déchaînent les "Giboulées de printemps", du 27 mars au 11 avril

Répétition devant un public de collégiens

« Tandis qu'à leurs œuvres perverses
Les hommes courent haletants,
Les comédiennes qui rient, malgré les averses,
Préparent en secret le printemps. »
Théophile Gautier revu et corrigé…

Depuis maintenant deux ans (souvenez-vous de la photo des habitants en 2007 et du vide grenier 2008), "Les Giboulées de printemps" vont s'abattre sur notre ville. Trois Petits Points et Compagnie vous propose des variations poétiques et insolites autour du thème du Printemps des Poètes : "En rimes, en rires." Né à la demande de l'école élémentaire Romain Rolland, ce projet va se propager dans toute la ville. Du 27 mars au 11 avril, les comédiennes de la Compagnie sauront vous surprendre où vous les attendez le moins : dans la cour d'une école, au coin d'une rue, en tête de gondole ou à la cime d'un grand arbre. Ouvrez l'œil, restez aux aguets et puis rappelez-vous… c'est pour de rire !!!

Créé en novembre dernier, le nouveau spectacle de Trois Petits Points et Compagnie a donné lieu à 4 représentations, rassemblant au total 550 spectateurs dont 250 collégiens. Dans la Grange de la Ferme des Jeux, transformée en cabaret pour l'occasion, Trois Petits Points et Compagnie a su trouver le ton juste pour nous faire partager la vie des tranchées.

Retour sur les "Gueules cassées"

Dans le cadre de sa résidence et en partenariat avec les professeurs de français et d'histoire-géographie, la compagnie a invité tous les élèves de 3ème du collège La Mare aux Champs à suivre sa dernière création. Rencontres-débats au collège, répétitions publiques à La Ferme des Jeux (voir photo) ont permis aux élèves de découvrir le fond et la forme de cette aventure artistique et de mieux apprécier les représentations. Il est à noter qu'actuellement le projet se poursuit dans deux classes qui travaillent avec un comédien sur la "lecture expressive".

Bulletin Mété OH OH OH !!!

Avis de Tempête de Joie. Pendant toute la durée des "Giboulées de Printemps" Vaux-le-Pénil restera en vigilance rose bonbon. De nombreuses risettes sont annoncées en divers points de la commune. Rires en rafales sous les grains de folie.

Le système dépressionnaire actuel laissera place à un large anticyclone qui se dilatera la rate sur tout notre territoire. L'hilarité gagnera peu à peu du terrain. Du côté des températures, le mercure en hausse provoquera de multiples poilades, bidonnades et rigolades. Les risques de se fendre la pipe, la poire, la gueule ou la terrine seront à leur maximum.

Pour ce qui est de l'éphémère qui se déride, nous serons vendredi ou peut-être samedi… à moins que !

Ce bulletin vous est offert par Trois Petits Points et Compagnie.

La grâce orientale de Susheela Raman

Un concert exceptionnel à la Ferme des Jeux le 3 avril

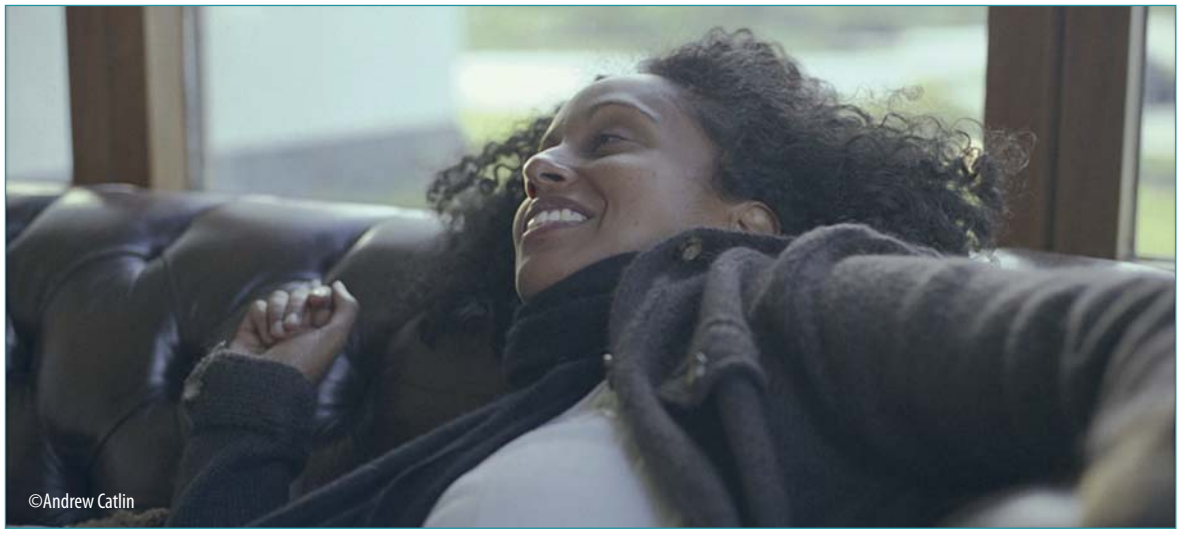
©Andrew Catlin

« *Je suis une chanteuse anglaise, née et grandie dans l'anglophonie* ». Certes. Mais lorsqu'on a des parents tamouls et que l'on a baigné, durant son enfance, dans la musique de l'Inde du Sud, on plonge naturellement l'accent cockney dans les mélodies langoureuses du Deccan… Pour notre plus grand bonheur. Car Susheela Raman sait caresser l'âme et le cœur en mariant les cultures.

Son premier album, Salt Rain, s'est écoulé à 200 000 exemplaires en France – **disque d'or**. Il lui a valu le prix de la révélation de l'année aux BBC World Music Awards de 2002. En 2007, elle consacre l'album 33 1/3 à des reprises, habillant de sonorités chaudes et limpides les classiques de Dylan, Hendrix ou Lou Reed. À ses côtés, le joueur de tabla Aref Durvesh et le violoncelliste Vincent Segal célèbrent avec virtuosité le mélange des styles.

« *Je me suis toujours considérée comme une interprète, que les chansons soient les miennes ou celles d'autres artistes. Certaines ont une force qui leur est propre. Leur quintessence vit à travers vous comme vous vivez à travers elles. Je recherche toujours celles à qui je peux m'offrir en tant que support d'expression* ». En tournée dans toute l'Europe, cette artiste hors pair fait halte à la Ferme des Jeux de Vaux-le-Pénil, le temps d'un concert. Ne le manquez surtout pas !

Vendredi 3 avril à 20h45 à la Ferme des Jeux - Tarif unique : 15 €
Renseignements : 01 64 71 91 28 ou sur www.susheelaraman.com

Picasso et les Grands Maîtres, une exposition de Loisirs et Création

Autoportrait

Après Turner en 2006, Courbet en 2007, Picasso et sa façon bien à lui de revisiter les chefs d'œuvre de l'histoire de la peinture. Cette année, c'est l'exceptionnelle exposition parisienne qui a inspiré les membres du club Loisirs et Création. Toute sa vie, Picasso a entretenu un dialogue pictural avec les grands maîtres (Degas, Delacroix, Velasquez, Rembrandt…), n'hésitant pas à reproduire à sa manière les plus célèbres de leurs tableaux. A leur tour, une trentaine de peintres de l'association pénivauxoise ont tenté l'expérience, sous les conseils avisés de leur professeur, Jean-Pierre Mastelinck.

Encore enthousiasmée par la *"grandiose"* exposition du Grand Palais, Jacqueline Tuech, présidente de Loisirs et Création, rappelle que « *la traditionnelle exposition de printemps du club donne l'occasion d'étudier un peintre, et permet aux élèves de l'atelier de faire des choses qui sortent de l'ordinaire* ». L'association compte 277 membres, et outre la peinture, elle propose une multitude d'activités culturelles : poterie, modelage, céramique, enluminure, couture… sans oublier les cours de langue. Vous avez loupé l'expo Picasso à Paris ? Loisirs et Création vous offre une session de rattrapage à Vaux-le-Pénil !

Exposition au petit salon de la Ferme des Jeux, du 21 au 29 mars (horaires d'ouverture du cinéma), entrée libre. Pour contacter Loisirs et Création : Jacqueline Tuech au 01 64 38 42 39 ou en écrivant à jtuech@free.fr

Taxe professionnelle : encore une décision hâtive !

En décidant de la suppression en 2010 de la taxe professionnelle, Nicolas Sarkozy a créé un légitime émoi chez l'ensemble des élus locaux. Comme pour nombre d'autres mesures, le Président de la République a fait cette annonce sans qu'aucune réflexion ni concertation sérieuses n'aient été menées avec les responsables des régions, départements, communes et groupements de communes pour lesquels la taxe professionnelle est une ressource majeure. À titre d'exemple, le montant de la taxe professionnelle perçue par la CAMVS en 2008 s'est élevé à 25 millions d'euros soit près de la moitié des recettes de fonctionnement de l'agglo (52 millions).

Certes, la taxe professionnelle mériterait un sérieux toilettage, et notamment une prise en compte dans son calcul des plus-values réalisées par les entreprises. Mais il ne faut pas se leurrer : ce cadeau fait aux entreprises devra être compensé d'une manière ou d'une autre, et son coût se répercutera inévitablement sur les contribuables.

L'autre danger de cette mesure est de dissuader les élus locaux, privés de cette recette, à s'engager dans la voie du développement économique, domaine dans lequel ils sont devenus au fil des années des acteurs majeurs. Les "bénéfices" escomptés par le Président de la République pourraient donc rapidement être anéantis par le désengagement des collectivités. À l'heure où la mobilisation doit être générale pour faire face à la crise économique, décourager ainsi les collectivités locales est certainement l'une des plus mauvaises choses à faire…

Fatima Aberkane-Joudani,
Présidente du groupe
"Se rassembler pour Vaux-le-Pénil".

Attention... Danger pour la santé publique !

Dans son livre "Urgence pour l'hôpital", Patrick Peloux livre au lecteur l'anecdote suivante:

"Alexandre, atteint d'une section des tendons fléchisseurs de la main se rend aux urgences un samedi soir. Même si le panneau "urgences chirurgicales" est apposé sur l'hôpital, il lui a fallu passer par plusieurs établissements avant de pouvoir enfin être opéré par un chirurgien disponible. Le délai étant considérable, Alexandre a souffert d'une infection."

Des incidents comme celui-ci et pires encore avec un risque vital peuvent se reproduire demain à Melun !

Jugez-en vous-mêmes !

Dès avril 2009 le bloc opératoire de l'hôpital sera fermé ! Cette décision étonnante et lourde de conséquences a été prise sous la pression de l'administration...

Ce secteur serait déficitaire ! Voilà une déclaration digne d'actionnaires dans la bouche d'administrateurs de santé !

Les urgences seront transférées sur Montereau qui, lui a un bloc commun hôpital général - maternité mais avec une seule équipe.

En cas d'urgence vitale à Melun, il sera fait appel au bloc maternité si celui-ci est libre puiqu'il est souvent occupé pour des césariennes.

Si 50 urgences graves sont effectuées par an après minuit, plus de 600 patients sont opérés entre 20 heures et minuit, ils seront dirigés ou attendront le lendemain...

Les Pénivauxois et tous les habitants de la communauté d'agglomération refusent que la santé publique soit compromise par de telles décisions administratives.

Le groupe citoyenneté et démocratie
Michel Berlan, Jean-François Chalot,
Colette Llech , Jean-Louis Masson

Géopénil : l'addition

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une décision de 1984 (!) pénalise les Pénivauxois.

En effet, le Secrétaire Général de la mairie de l'époque a modifié une délibération du conseil municipal qui engage maintenant la commune dans un gouffre financier.

Le tribunal de grande instance de Melun a considéré qu'il n'était pas habilité à statuer sur cette irrégularité et nous a condamné (le 6/01/09) à payer 2,7 millions d'euros plus les intérêts.

C'EST UNE SANCTION INJUSTE.

Dans cette pénible histoire, il est clair que le maire Pierre Carassus n'y est pour rien !

Cependant, nous pensons qu'il aurait été judicieux de PRÉVOIR.

Il fallait donc prendre des précautions et PROVISIONNER pendant des années pour éviter cette situation et se retrouver dans une impasse.

Nous sommes unanimes pour négocier avec UNIFERGIE SA.

« UN NOUVEL ÉLAN POUR VAUX LE PÉNIL » doit être associé aux négociations et si besoin est, notre groupe est prêt à prendre des responsabilités pour préparer un budget.

Nous avons des idées.

Bien cordialement.

Clodi PRATOLA, Palmyre DEBOSSU,
Marc DUMONT, Odile EYRAUD,
Jean-Claude CARON.

Transparence, vous avez dit transparence …

Visiblement, nous n'avons pas tous la même notion du sens profond de ce terme, car le projet de budget 2009 ne reflète pas la réalité des évènements inéluctables qui s'imposeront aux Pénivauxois.

À ce jour, les frais fixes de fonctionnement de la commune représentent près de 10 millions d'euros, soit l'équivalent des rentrées totales des impôts et taxes attendues pour l'exercice 2009.

Les 2,5 millions d'euros, conséquence du jugement défavorable à notre commune rendu par le TGI au sujet de la géothermie n'y figurent pas !

Avec 25% de déficit, la conséquence immédiate sera-t-elle la mise sous tutelle de la commune ?

Ou, ne serait-il pas plus raisonnable que la Municipalité prenne ses responsabilités en actualisant elle-même ce budget ?

Dans le cas contraire, Il appartiendra donc au Préfet de rectifier le budget avec à la clef une très forte augmentation des impôts locaux.

Les Pénivauxois jugeront…

L'équipe de Vaux-Ensemble !

ÉTAT CIVIL

Naissances

Décembre 2008
- Shayma Ben Ahmed née le 16 décembre 2008

Janvier 2009
- Matéo Jean-Louis Pello né le 1er janvier 2009
- Arsène Léon Gignoux né le 6 janvier 2009
- Jahana Amélia Frédérique De Vos née le 8 janvier 2009
- Kheyllia Niveda Angélina Goutte née le 11 janvier 2009
- Shaïna Émilie Bonalair née le 13 janvier 2009
- Lola Allison Renault née le 16 janvier 2009
- Évan Enzo Fabrice Tambour né le 16 janvier 2009
- Louka Bierry né le 20 janvier 2009
- Cristiano Costa Caetano né le 27 janvier 2009
- Timothé Joël Zacharie Bonalair né le 28 janvier 2009

Février 2009
- Louise Camille Madeleine Lormail née le 9 février 2009
- Maëlyne Audrey Morgane Morvan née le 12 février 2009

Mariages

Janvier 2009
- Maria Gyslaine Rocha et Jean Paul Raoul Guiot mariés le 24 janvier 2009

Février 2009
- Caroline Savault et Yoann René Gilbert Pascual mariés le 14 février 2009

Décès

Janvier 2009
- Madame Gisèle Cornet née Gazangelle décédée le 19 janvier 2009

Février 2009
- Madame Gisèle Hélène Trousselié décédée le 2 février 2009

PERMANENCES DES ÉLUS

Les mardis soirs en mairie de 17h à 18h30

10 mars 2009 : **M. Alain Taffoureau**, maire adjoint chargé des travaux et de la circulation.

17 mars 2009 : **Mme Colette Llech**, maire adjointe chargée des solidarités, de l'insertion et de l'accessibilité aux handicapés.

24 mars 2009 : **M. Anselme Malmassari**, maire adjoint chargé des finances et de la communauté.

31 mars 2009 : **M. Jacqueline Cheviyer**, maire adjointe chargée de l'enfance et du scolaire.

7 avril 2009 : **M. Ginette Moreau**, maire adjointe chargée de l'intergénérations, du développement durable, et du logement.

LES BRÈVES

Semaine du rire cherche volontaires
L'école élémentaire Romain Rolland organise, du 30 mars au 3 avril, une Semaine du rire. Sa directrice, Mme Fournier, lance un appel à tous les Pénivauxois que ce thème intéresse et qui pourraient, sous une forme ou une autre, intervenir auprès des élèves. Idées amusantes et bonnes volontés bienvenues. S'adresser à Mme Fournier au 01 64 71 51 31.

Forum de l'Emploi et de la Cohésion Sociale au Mée-sur-Seine. Du 26 au 28 mars 2009, les chercheurs d'emploi de tous âges, les lycéens et collégiens, les travailleurs handicapés mais aussi les salariés sont invités à rencontrer des professionnels de l'orientation et de la formation ainsi que des représentants d'entreprises lors du Forum de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, qui aura lieu au Mas au Mée-sur-Seine. Plus de 80 exposants sont attendus. Ce Forum est notamment soutenu par la Région Île-de-France et la CAMVS.
Renseignements au 01 60 56 48 40.

Vaux rendez-vous

Lundi 2 mars à 20h00
Conseil Municipal, vote du budget, Maison des associations.
Renseignements : 01 64 71 51 00.

Du 3 au 10 mars
Exposition : "Le monde de Flecha – la nature vue par un jeune indien Lakota"
Bibliothèque de l'Arcature
Dans le cadre du spectacle Wakan Tanka du 14 mars à la Ferme des Jeux.
Renseignements : 01 64 71 51 77.

Vendredi 6 mars à 20h30
Le Carnaval des animaux, de Camille Saint-Saëns Interprété par les professeurs de l'École de Musique (ci-contre en répétition), La Ferme des Jeux. Renseignements : 01 64 71 51 28.

Dimanche 8 mars, de 14h00 à 17h30
10ème Gala de la Solidarité du Secours Populaire
La Buissonnière.
Cette manifestation est organisée en partenariat avec une dizaine d'associations culturelles et sportives de la ville. L'entrée est gratuite mais solidaire : chaque spectateur peut déposer un produit alimentaire non périssable dans des containers, et participer ainsi à la super-tombola du Secours Populaire.
Renseignements : 01 60 68 16 56.

Dimanche 8 mars à 14h00
Grand loto de LSR Vaux 77 - Maison des Associations
Renseignements : 01 64 52 57 78.

Dimanche 8 mars à 17h00
Amphithéâtre de la Reine Blanche à Melun
Concert autour de Maurice Ravel
Avec Wolfgang Holzmair et l'ensemble Musique Oblique. Direction artistique : Jean-Michel Despin
Dans le cadre des Musicales organisées par la CAMVS. Renseignements : 01 64 79 25 25.

CINÉ-CLUB

Nous ne vieillirons pas ensemble

Lundi 9 mars à 20h30
à la Ferme des Jeux.

Un film de Maurice Pialat.
Avec Jean Yanne, Marlène Jobert, Macha Méril.
Pour son rôle dans ce long métrage, Jean Yanne a obtenu le prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes (1972).

CONTE / MUSIQUE / THÉÂTRE / MARIONNETTES

Wakan Tanka ou Flecha et les chiens esprits

Samedi 14 mars à 20h45
à la Ferme des Jeux.

Un spectacle de la compagnie Atelier de l'Orage, à partir des contes et légendes des indiens d'Amérique du Nord. Renseignements : 01 64 71 91 28 ou sur le site : www.atelierdelorage.com

Samedi 14 mars à 20h30
Soirée dansante de l'USV École de danse, animée par Didier Couturier, La Buissonnière
Renseignements et réservations : 06 80 60 16 01.

Mercredi 18 mars à 15h00
"Histoires éphémères", contes à partir de 5 ans, Bibliothèque de l'Arcature.
Réservation obligatoire au 01 64 71 51 77.

Jeudi 19 mars, rassemblement à 10h30 devant la Mairie
Commémoration du cessez-le feu en Algérie
Organisée par la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Tunisie et Maroc) en partenariat avec la Ville de Vaux-le-Pénil
Le 19 mars 1962, le général Ailleret ordonnait le cessez-le feu en Algérie, suite à la signature des accords d'Evian. Des cérémonies ont lieu dans un très grand nombre de communes de France. Deux anciens combattants, Gérard André et Gérard Hennecart, recevront une médaille.

JEUNE PUBLIC / MARIONNETTES

Petit Monstre

Vendredi 20 mars à 20h00
à la Ferme des Jeux.

Par la compagnie Rouges les Anges
Comédiens et marionnettes s'interrogent : qui est un monstre, et pour qui ? Quel est cet autre, si différent, et en même temps si semblable ? Un conte poétique à partir de 3 ans. Renseignements : 01 64 71 91 28 ou sur le site : http://rougeslesanges.com

Vendredi 20 mars à 20h00
Concert des ensembles de l'École de Musique, Maison des Associations.
Renseignements : 01 64 71 51 28.

THÉÂTRE

Les Aventures extraordinaires du baron de Münchhausen

Vendredi 27 mars à 20h45
à la Ferme des Jeux.

Par la compagnie Joker. Fantaisie, émotion, humour, pour un grand moment de théâtre. Renseignements : 01 64 71 91 28.

CHANSON

Susheela Raman en concert

Vendredi 3 avril à 20h45
à la Ferme des Jeux.

De la musique pop-rock aux influences indiennes.
D'une beauté rare (voir article p. 5). Renseignements : 01 64 71 91 28.
©Andrew Catlin

Samedi 4 avril à 9h00
Assemblée générale de la Fédération Île-de-France d'Espéranto, Maison des Associations. Ouverte à toute personne désireuse de s'informer sur la langue internationale. Renseignements : 01 60 59 03 73

Samedi 4 avril à 20h45
Concert "Mille chœurs pour un regard", Centre François Mitterrand - Salle des Ormes.
Par la Chorale Chanterelle et la Chorale Mouette et Chansons de Saint-Valéry-sur-Somme.
Au profit de Retina France, association qui aide les personnes atteintes de dégénérescence rétinienne. Entrée libre, les dons sont les bienvenus.
Renseignements : 01 64 52 24 74.

Dimanche 5 avril, de 10h00 à 13h00
Stage de danse africaine, par l'association Sons Mêlés, Communs du Château – salle Jean de la Fontaine. Animé par la danseuse Malou et ses percussionnistes.
Inscriptions et renseignements : 06 20 85 42 15.

Dimanche 5 avril, de 10h00 à 17h00
Grande braderie de printemps du Secours Populaire, La Ferme des Jeux.
Vêtements, chaussures, jouets, etc. vous sont proposés à prix cassés. Tout doit disparaître !
Les bénéfices permettront d'aider les familles en situation de précarité.
Renseignements : 01 60 68 16 58.

Reflets
Le magazine de l'information municipale - Mars 2009

Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 - www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Dominique GASTREIN / **Rédacteur en chef :** Gilles BAUDIN / **Comité de rédaction :** Fabrice BOULARD, Françoise LAMBERT, François LECONTE et Yann LINARD / **Conception, maquette :** Aurélie NORMAND / **Impression :** Imprimerie MM - Vaux-le-Pénil - 01 64 10 46 46.